

Compte rendu du CTL du 12 mai 2022

L'instance s'est tenue, en présence de l'équipe de Direction et des représentant-e-s *Solidaires Finances Publiques 31* et FO, de 9 h à 13 h.

Vous retrouverez notre déclaration liminaire ici : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/>

Nous avons interpellé le Directeur Régional sur l'urgence de voir tous les acteurs, et les Directions locales en premier lieu, défendre la DGFIP : « Une nouvelle fois nous vous interpellons solennellement. Défendre la DGFIP et ses personnels nécessite une expression réelle auprès des gouvernants politiques et administratifs. Nous le faisons syndicalement inlassablement. Mais nous désespérons d'être seuls quand nos « hauts cadres supérieurs » sont si souvent absents de cette bataille ! »

Le DRFiP est simplement revenu, avec des éléments de langage bien connus, sur « les difficultés d'attractivité de notre administration ». À quoi nous avons répondu qu'il ne fallait pas s'étonner de ce manque d'attractivité quand on voit la perte de sens et d'intérêt du travail, sans parler de la baisse du pouvoir d'achat et des obligations de mobilité.

Nous sommes, dans le même esprit, revenus solennellement sur les enjeux et la situation : 383

emplois supprimés à la DRFiP 31 en 14 ans (96 cette année !) et suite aux mouvements nationaux une situation des effectifs non pourvus catastrophique (71 emplois A/B/C restent vacants !).

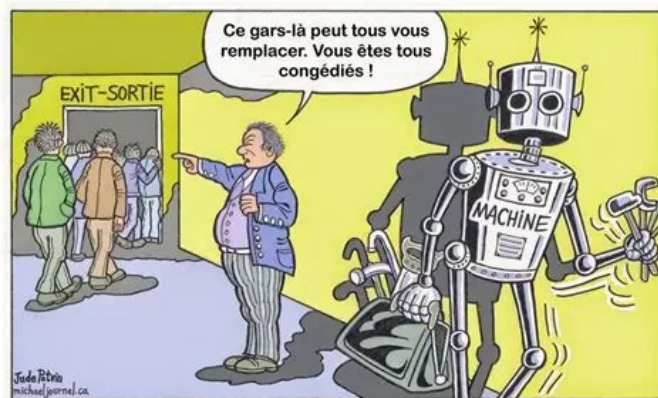
Cette situation pèsera sur tous les services avec des moyens humains ruinés, des tensions au travail et un service public dégradé pour les usagers et les collectivités.

Il y a vraiment urgence, dans la situation politique particulière que nous traversons, à défendre notre administration pour, enfin, des arbitrages favorables à la DGFIP, ses missions, son utilité pour l'intérêt général, ses personnels.

Agressions dans les Centres des Finances Publiques

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour, mais il s'y est invité parce que plusieurs agressions ont eu lieu dans les CFP ces derniers jours, dont des menaces de mort à l'encontre d'un vigile au Mirail. *Solidaires Finances Publiques 31* a bien entendu déploré ces incivilités, mais tenu également à en rappeler quelques raisons. Fût un temps pas si lointain où il n'y avait pas besoin de vigiles. Alors certes les mœurs ont peut-être évoluées. Mais ce qui a surtout évolué ce sont les horaires d'accueil à la DGFIP qui n'a de cesse de vouloir « bouter dehors » ces importuns qui devraient se contenter du « tout numérique ». Ce qui a évolué ce sont les effectifs dans les services qui sont décimés et ne peuvent plus faire face à la multiplicité de leurs travaux.

Le DRFiP reconnaît du bout des lèvres qu'il faudra peut-être revoir la voilure de l'accueil... Et il nous indique pour le Mirail ses échanges avec la mairie de Toulouse et la police pour mieux sécuriser le site. La direction va demander à équiper d'une ceinture béton permanente autour du site pour éviter les stationnements gênants et d'éventuelles voitures bélier. La protection vidéo nécessite également d'être revue et complétée. Affaire à suivre donc.



Au-delà de cette introduction « *punchy* » nous sommes rentrés dans les débats de l'ordre du jour qui se sont focalisés sur les interpellations et analyses de *Solidaires Finances Publiques 31* :

Transfert de l'activité du CGR au 1^{er} janvier 2023

Nous rappelons ici nos interpellations liminaires : « *Nous sommes stupéfaits, dans les documents fournis, de vous voir ne jamais souligner la charge de travail induite par le transfert à préparer et donc l'oubli des agent·e·s qui font au mieux et toujours plus, en particulier pour transmettre des dossiers « propres ». À aucun moment vous n'évoquez ainsi les besoins de soutien et de renforts qu'un tel chantier implique : gestion massive des adresses et des mises à jour, sollicitations soudaines pour fiabiliser les dossiers, enjeux comptables...*



Concernant les sujets RH, nous vous interpellons pour des clarifications nécessaires pour les agent·e·s : visibilité sur les garanties d'affectation, sujet sur les postes disponibles en Direction et les emplois vacants possibles. Nous vous demanderons quel plan « magique » vous avez pour, alors que vous maintiendrez les agent·e·s sur la mission CGR jusqu'en

janvier, soutenir les services d'affectation de ces agent·e·s qui n'auront personne pendant 4 mois !

En réponse la Direction a convenu :

– qu'il y aura bien une charge de travail supplémentaire, et tout particulièrement avec la situation des effectifs au 01/09 : 2 mutations au CGR de Loches, 2 mutations nationales, 1 promotion et 5 demandes de départ volontaires qui vont être acceptées... restera... 12 agent·e·s. Les sujets métiers que nous avons abordés (gestion du fichier et des adresses, fiabilisation des dossiers, enjeux comptables) sont incontournables. Un diagnostic sera fait rapidement pour un soutien du service (affectation d'EDR ou affectation de vacataires pour les travaux le permettant).

– sur les sujets RH et le mouvement local à venir, nous sommes longuement revenus sur les difficultés de l'exercice et les besoins de visibilité et transparence pour les collègues. Il sera conseillé aux agent·e·s de détailler au maximum dans l'espace bloc notes d'Aloa le détail des demandes de chacun·e (divers services avec une affectation Direction, localisation Place Occitane ou autre, volonté d'autres services Place Occitane, services toulousains) avec « garantie » de la Direction de prise en compte des demandes dans le cadre des priorités et de l'étude en préalable au reste du mouvement local. Pour les vacances en Direction il a été rappelé que leur nombre était globalisé et qu'il n'y avait pas de Tagerfip par divisions parce que cela résultait des arbitrages du directeur.

– concernant les services qui verront une affectation au 01/09 de collègues venant du CGR mais avec un report d'installation au 01/01/2023, la seule réponse de la Direction est... la fameuse équipe EDR ! Et nous avons assisté à un remarquable tour de magie du directeur de la « direction État » que nous ne pouvons manquer de relater. À notre question sur le travail de septembre à décembre et les difficultés liées aux effectifs restant au CGR une réponse : « *nous pourrions transférer des mandats de gestion au 1^{er} octobre ce qui peut permettre au CGR de Loches de prendre la main. Comme les personnels auront été formés en septembre ils auront la compétence* ». Bravo l'artiste il n'y a pas à dire, les retraité·e·s et futur·e·s retraité·e·s peuvent dormir tranquilles puisque quelques jours en septembre suffiront à des néophytes pour devenir compétents en la matière !!! Et deuxième tour de magie du même directeur : « *si on n'y arrive pas on peut faire le choix de ne pas faire certaines opérations qui sont longues à traiter* ». Ben voyons, comme d'habitude on adapte aux moyens et si on ne fait pas son boulot après tout ce ne serait pas si grave que ça. À se demander s'il ne faudrait pas un peu aussi simplifier la chaîne de commandement, si vous voyez ce que l'on veut dire...

Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2021

Nous avons rappelé les reculs profonds sur l'évaluation des agents et les modalités de recours. Rappelé aussi que l'essentiel dans les rapports au travail n'était pas ce seul moment annuel de rencontre entre une ou un agent-e et son chef de service, mais bien un dialogue constant sur le travail et les conditions dans lesquelles il est exercé.

Nous sommes au-delà revenus sur l'enjeu pour les cadres « notateurs » de prendre effectivement conscience de l'impact de leur évaluation et de sa traduction (appréciations et profil croix) sur les déroulés de carrière des agent-e-s, en particulier sur les tableaux d'avancements, et plus globalement sur la carrière des agent-e-s. En effet, les nouvelles règles liées à l'évaluation peuvent conduire à écarter des agent-e-s des tableaux d'avancement et nous rappelons que *Solidaires Finances Publiques* revendique une linéarité des carrières.

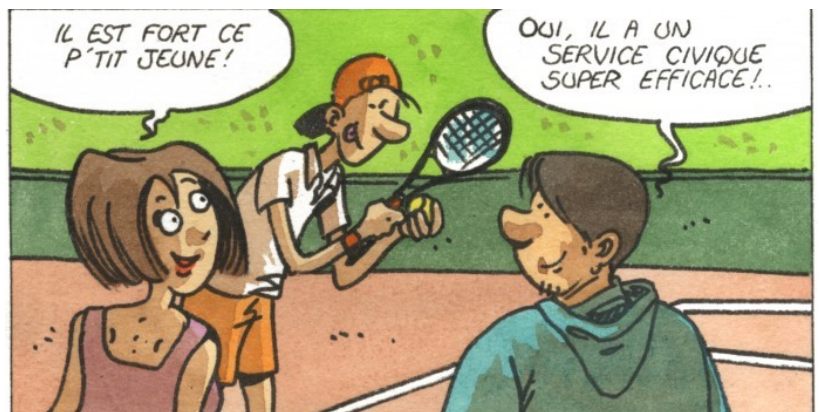
Bilan 2021 de l'activité formation professionnelle et concours

Nous avons souligné la nécessité de renfort de l'équipe de direction en charge de la formation professionnelle compte-tenu des enjeux que cela représente pour les services. Nous sommes dans une phase de départs massifs de « sachants » et d'accueil en parallèle de « nouveaux » qui implique une transmission de savoirs qui se perdent.

Nous avons également mis en avant les problématiques des tuteurs dans les services et leur rôle essentiel qui nécessite une réelle reconnaissance. Qui nécessite aussi un brin de lucidité dans le choix des tutrices et tuteurs en regardant leurs propres savoirs et leur disponibilité et pas seulement les objectifs du service. Nous avons pointé les difficultés rencontrées dans les e-formations (taux de formations non effectuées importants) qui tient sans aucun doute à « l'éloignement humain » de la procédure. Nous le disons et le répétons si ces formations peuvent compléter une offre, rien ne saurait remplacer la formation en présentiel.

À ce chapitre de la formation nous avons évoqué les services civiques pour dire combien ils étaient sur-exploités par rapport à leur contrat et leur paye. Ils deviennent de fait des vacataires payés deux fois moins et sans en tirer de bénéfice réel au plan de l'apprentissage. Par ailleurs nous dénonçons à nouveau le dépassement des limites déontologiques avec l'accès qui leur est donné aux applications, certaines auxquelles même les agent-e-s n'ont pas un droit d'accès.

Manifestement cela n'émeut pas plus que ça le DRFiP qui se contente de dire que leur passage doit être « apprenant » et que nous devons donc leur donner un intérêt à travailler pour la DGFIP...



Plan d'action sur l'égalité professionnelle

Tout en soulignant le côté positif de voir notre administration s'emparer de ces problématiques, nous avons insisté sur la nécessité de dépasser la simple communication. Concernant les problématiques Femmes/Hommes nous avons de nouveau insisté sur le sujet des encadrantes particulièrement sollicitées mais aussi sur la nécessité de prise en compte des questionnements sur le télétravail ou les écrêtements horaires des collègues. Nous avons renouvelé notre demande d'amélioration du suivi des agent-e-s en situation de handicap dans notre Direction. Il y a selon nous un gros travail à faire sur ce sujet, même s'il faut reconnaître une amélioration dans sa prise en charge.

Déploiement du parcours apprenant compétences numériques

Nous avons exprimé notre surprise de voir ce sujet (un calendrier d'auto-évaluation sur l'utilisation du numérique) mis à l'ordre du jour d'une instance alors qu'elle n'aborde pas les sujets réclamés qui concernent une majorité d'agent-e-s. Et nous avons rappelé à l'administration qu'elle ferait mieux de se préoccuper du rapport sur l'accès aux services publics et le numérique de 2019 par le défenseur des droits et confirmé par celui de 2022. Un simple rappel sur l'introduction de ce rapport : « *Si une seule personne devait être privée de ses droits du fait de la dématérialisation d'un service public, ce serait un échec pour notre démocratie et pour l'État de droit.* ». Dirigeant-e-s, méditez cette phrase.

Quelques « questions diverses » de *Solidaires Finances Publiques 31*

Situation des PCE : Suite aux « pataquès » de l'équipe de Direction sur ce dossier, il nous a été annoncé des arbitrages imminents sur la gestion des CIR et RCTVA, l'engagement d'affectation d'un IDIV au 01/09 sur Rangeuil. Nous sommes revenus sur l'enjeu de soutien en effectif et pilotage des 2 PCE. Une réunion sur ce dossier se tiendra en juin. Nous nous sommes également inquiétés des conséquences sur les autres services en charge de ces sujets (SIE ou DAJ) mais aussi de la justice fiscale, déjà bien mal en point. Parce que certes la charge baisserait, mais au détriment des deniers de l'État. Mais ce n'est pas leur préoccupation première tant qu'ils font tourner leur machine...

Problématique Amendes : Nous avons rappelé l'engagement du DRFiP de faire le point sur ce dossier et ses impacts (situation de la TTA-CAS, lien aux services et sollicitation des usagers) en CTL. Le DRFiP nous répond que c'est compliqué parce qu'on parle de lois, de décrets, de règles et d'applications informatiques et que tout n'est pas certain. Ce qui l'est pour nous c'est qu'une table ronde s'est récemment tenue à la DG et que la direction fait comme si elle n'était pas au courant.

Travaux Place Occitane : Nous avons relayé le malaise pour les services sur le décalage des travaux de la semaine prochaine (remise en cause des plannings et positionnements des agent-e-s). Surtout nous avons mis en avant l'importance du calendrier pour les équipes, d'autant que nous avons appris que l'architecte des bâtiments de France avait rejeté les pierres de parement. Les recherches se poursuivent, mais il y a fort à parier que cela annonce de futurs retards. Nous avons demandé un éclairage au plus vite pour les personnels parce qu'ils ont planifié non seulement leur travail mais aussi leur vie personnelle en fonction du calendrier qui leur avait été présenté.

Accueil au SIP de Saint-Alban : Suite à notre visite sur le site nous avons relayé le diagnostic défavorable des agente-s sur la banque d'accueil (taille incongrue !) et le Directeur partage notre avis. L'engagement est pris de remédier rapidement au problème posé par les sempiternelles normes nationales édictées par des gens qui n'ont jamais fait un accueil de leur vie...

Accueil de Rangeuil : Et pour faire le lien avec cette foutue charte de l'accueil, plus destinée à dégoûter un peu plus les contribuables de nous rejoindre que d'assurer la sécurité des personnels et des visiteurs, le DRFiP nous dit que là aussi il prendra la responsabilité de ne pas la respecter si elle ne correspond pas à nos besoins et contraintes. Le premier projet marqué par l'absence d'une vraie banque d'accueil est donc toujours soumis à un débat qui devra se poursuivre.

Travaux à Muret : Nous nous sommes, là aussi, fait le relais des inquiétudes des agent-e-s sur le travail en site occupé. Au moment des projets tout est magnifique et les nuisances n'existent quasiment pas. Mais, « en vrai », il y a des gens qui font du bruit parce que c'est leur travail et d'autres gens qui ne peuvent pas travailler avec ce bruit. Des mesures avaient été prises, mais nous serons vigilants pour la suite.

Solidaires Finances Publiques 31 : une équipe à votre service